Vers une société québécoise plus inclusive

**APPEL À CANDIDATURES**

**Programme de bourses d’études supérieures Société inclusive – Université de Montréal**

**Date limite de dépôt des demandes : 12 mars 2020, 16 h 30**

1. [Contexte](#_1-_Contexte)
2. [Objectifs](#_2-_Objectifs_du)
3. [Bourses disponibles](#_3-_Bourses_disponibles)
4. [Admissibilité et conditions générales](#_4-_Admissibilité_et)
5. [Critères d’évaluation](#_5-_Critères_d’évaluation)
6. [Conditions du financement](#_6-_Conditions_du)
7. [Formulaire de demande de bourse](#_7-_Formulaire_de)

# 1- Contexte

« Vers une société québécoise plus inclusive » (Société inclusive) est une initiative de recherche intersectorielle en adaptation-réadaptation et en soutien à l’inclusion sociale.

Le **Programme de bourses d’études supérieures de Société inclusive – Université de Montréal** (le Programme) vise à soutenir financièrement des étudiantes et des étudiants inscrits aux cycles supérieurs de la Faculté de médecine de l’Université de Montréal dont les projets d’études ont un impact potentiel sur l’inclusion et la participation sociale des personnes ayant des incapacités.

Les projets financés dans le cadre du Programmedoivent s’inscrire dans **au moins une des quatre thématiques** ciblées par l’initiative :

1. **Environnement physique et mobilité personnelle**
	* Accessibilité des lieux, infrastructures de transport, aux moyens de communication, aux produits de consommation (ex. commerces)
	* Accès à des aides à la mobilité et technologies d’assistance à coût abordable
2. **Environnement social**
	* Accès au logement et à une vie autonome
	* Accès (et maintien) à l’emploi et au travail
	* Accès à l’éducation
	* Accès à des activités de loisir, de sport, de tourisme et de culture
3. **Santé et adaptation-réadaptation**
	* Accès à des services de santé en prenant en compte le type d’incapacité
	* Accès à des services d’accompagnement aux familles
	* Accès à des services et programmes diversifiés d’adaptation et de réadaptation, incluant l’utilisation d’appareils et de technologies d’aide
4. **Attitudes, préjugés et discrimination**
	* Sensibilisation de la société à la situation des personnes ayant des incapacités et promotion du respect des droits et de la dignité des personnes handicapées
	* Sensibilisation et formation du personnel en contact direct avec le public

# 2- Objectifs du programme de bourse d’études de Société inclusive

* Soutenir les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles dont les projets ont un impact potentiel sur l’inclusion et la participation sociale des personnes ayant des incapacités.
* Former la relève dans le domaine de la recherche sur l’inclusion et la participation sociale des personnes ayant des incapacités.

# 3- Bourses disponibles

Cinq bourses de 5 000 $ seront octroyées à l’issu du présent concours.

# 4- Admissibilité et conditions générales

* Être inscrit **à temps plein** à la Faculté de médecine de l’Université de Montréal, à la session à laquelle la bourse sera versée (hiver, été ou automne 2020), soit :
	+ à la maîtrise non professionnelle,
	+ au doctorat;
* **Ne pas avoir reçu de bourses** de la Faculté de médecine de l’Université de Montréal au cours des 12 derniers mois;
* **Ne pas déjà avoir été** boursier dans le cadre du présent Programme;
* Le projet soumis doit s’inscrire dans l’une des quatre thématiques de l’initiative de recherche Société inclusive (voir section 1 « Contexte »);
* Le projet soumis doit démontrer un impact potentiel sur l’inclusion ou la participation sociale des personnes ayant des incapacités;
* Avoir dument rempli le formulaire de demande de bourse et fourni les documents requis (voir section 7 « Formulaire de demande de bourse »)

\*À noter que tous les documents doivent être transmis en français ou en anglais.\*

# 5- Critères d’évaluation

Dans un premier temps, les projets sont évalués sur le plan de leur admissibilité au Programme. Les propositions de projet admissibles seront ensuite évaluées selon les critères suivants :

1. L’innovation démontrée sur le plan de l’approche;
2. La qualité de la méthodologie;
3. La faisabilité du projet;
4. La pertinence en lien avec les thématiques de l’initiative Société inclusive;
5. Les retombées prévues ou potentielles sur le plan de l’amélioration de l’inclusion ou de la participation sociale des personnes ayant des incapacités.

Votre cycle d’étude – deuxième ou troisième cycle – sera pris en compte lors de l’évaluation.

# 6- Conditions du financement

1. La signature du formulaire d’acceptation du financement précisant les paramètres de la réalisation du projet ainsi que les obligations des deux parties;
2. Le financement est non transférable et non renouvelable (une seule bourse pourra être accordée par étudiant dans le cadre du présent Programme);
3. L’étudiante ou étudiant boursier doit mentionner l’appui financier de Société inclusive et de la Faculté de médecine de l’Université de Montréal dans tout rapport, article, œuvre ou communication découlant de l’octroi.
4. L’étudiante ou étudiant boursier s’engage à participer à **au moins une** des activités de diffusion et de transfert des connaissances organisées par Société inclusive au cours de l’année suivant l’octroi.

**Date limite de soumission des candidatures : le jeudi 12 mars 2020 à 16h30.**

**Veuillez transmettre votre dossier de candidature par courriel à** **info@societeinclusive.ca**

**Pour toute question concernant l’admissibilité des projets, veuillez communiquer avec Fabienne Boursiquot, coordonnatrice scientifique, à l’adresse** **fabienne@societeinclusive.ca** **ou par téléphone au 450 688-9550 poste 4832 (lundi et jeudi).**

#  7- Formulaire de demande de bourse

**Curriculum vitae universitaire (3 pages maximum)**

*(Publications, communications, prix, bourses, expériences pertinentes)*

**Relevé de notes (universitaire)**

**Proposition de projet – maximum 2 pages** (Police Arial 12, simple interligne, marges 2 cm)

*(Introduction, méthodologie, lien avec au moins une des quatre thématiques de Société inclusive, impact potentiel du projet sur l’inclusion sociale des personnes ayant des incapacités.)*

**Le cas échéant, décrire le milieu d’accueil ou le « terrain » de votre projet – maximum 250 mots** (Police Arial 12, simple interligne, marges 2 cm)

*(Description de l’organisme, du milieu clinique, du laboratoire ou du centre de recherche, du type d’encadrement, des ressources.)*